

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE
2022**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2022_115****PROJET DE CENTRE SOCIAL-RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT DU CENTRE**
SOCIAL ET CULTUREL

L'an deux mille vingt deux, le vingt deux septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Jean-Manuel PARANHOS, Arménio SANTOS, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Nicole CABLAN-GUEROULT, Levon MINASSIAN, Cécile DELAUNAY, Laurent LEFEVRE, Pascale PATAT, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Bernard BOUCHET, Sophie LEFEBURE, Jean-Baptiste GODILLON, Nathalie MOULIN, Dominique BAUD, Aymeric TONNEAU, Laurence BOUDER, Arnaud BEAUVOIR, Béatrice BELLINI, Pierre GUILLET, Yves ENGLER

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Christelle HANNEBELLE à Michèle GRELLIER, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Sandrine COMBASTEIL à Eric DUMOULIN, Maël SINEGRE à Véronique FABIEN-SOULE, José TOMAS à Pierre GUILLET

Secrétaire :

Véronique LIGNIER

Les 34 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

La convention d'objectifs et de financement concernant l'agrément du Centre Social arrivant à échéance, une évaluation a été réalisée. Le Centre Social et Culturel éclaté est bien identifié par les chatoviens le fréquentant. Les actions à destination des enfants ont été maintenues, en parallèle l'équipe a développé des activités à destinations des adultes. Le projet famille et les actions qui en découlent ont été définis en collaboration avec les usagers. Les usagers commencent à s'investir dans différents projets et dans la vie du centre.

Le Centre Social et Culturel éclaté tend à se développer et à améliorer les actions initiées sur ces deux dernières années.

Suite à l'évaluation et au diagnostic, les axes de travail suivants ont émergé :

Pour l'animation globale :

- Favoriser le vivre ensemble, le lien social en renforçant intergénérationnelle,
- Favoriser l'investissement des habitants dans le développement de la vie du centre social et la vie locale

Pour l'animation collective famille :

- Accompagner au plus près les familles dans leur quotidien, dans l'éducation de leurs enfants et à l'accès aux droits.

Au vu des axes de travail à développer, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de Centre Social et Culturel éclaté et d'autoriser le Maire à présenter ce projet à la Caisse d'Allocations Familiales pour l'obtention de l'agrément animation globale et animation collective famille.

DELIBERATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Solidarité Intergénérationnelle, Jeunesse et Seniors par mail le 14 septembre,

Considérant la volonté de la Ville de renouveler l'agrément Centre Social et Culturel,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** le projet de Centre Social et Culturel éclaté La Girafe,
- **d'autoriser** le Maire à présenter ce projet à la Caisse d'Allocations Familiales pour le renouvellement de l'agrément animation globale et l'animation collective famille.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 26/09/2022